



Cercle des Nageurs de l'Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2019-2020

tenue le 3 juin 2021

Préambule

La 17^e assemblée générale ordinaire du Cercle des Nageurs de l'Ouest (CNO) se rapportant à la saison 2019-2020 s'est tenue le jeudi 3 juin 2021 à 19 h en visioconférence, conformément aux autorisations légales accordées en raison de la pandémie de COVID-19.

Le nombre des électeurs présents ou représentés est de 164 adhérents. Il est supérieur au quorum défini dans les statuts (quart des électeurs) qui s'élève à 96 électeurs pour la saison considérée. L'Assemblée peut valablement délibérer.

Christophe GRESSIER, président du CNO, déclare l'assemblée générale ordinaire ouverte et rappelle les circonstances exceptionnelles qui entourent la tenue de cette AGO et la saison 2019-2020 dans son ensemble en raison de la situation sanitaire vécue depuis le mois de mars 2020. Il remercie de leur présence les élus et les représentants de la Fédération française de natation (FFN) :

- Arnaud PÉRICARD, maire de Saint-Germain-en-Laye et président du Syndicat intercommunal du Dôme Saint-Germain-en-Laye
- Benoît BURGAUD, maire adjoint Sécurité-Vie des quartiers-Concertation de Marly-le-Roi et 1^{er} vice-président du Syndicat intercommunal du Dôme Saint-Germain-en-Laye
- Raphaël PRACA, conseiller municipal délégué aux Sports et à la Jeunesse à la mairie du Pecq et 2^e vice-président du Syndicat intercommunal du Dôme Saint-Germain-en-Laye
- Marie AGUINET, maire adjointe de Saint-Germain chargée des sports
- Marie-Pascale KREUTZ-TUVI, conseillère municipale de Chambourcy et 3^e vice-présidente du Syndicat intercommunal du Dôme Saint-Germain-en-Laye
- Lazreg BENELHADJ, président de la Ligue Île-de-France de natation
- Virginie PORTAL, présidente du Comité départemental de natation des Yvelines

La parole est aux élus.

Introduction : Parole aux élus

Raphaël PRACA prend la parole et excuse Arnaud PÉRICARD qui doit rejoindre la visioconférence un peu plus tard. La saison 2019-2020 a effectivement été une saison compliquée, la ville de Saint-Germain-en-Laye et le Dôme ont essayé de faire au mieux au regard des circonstances pour accompagner les associations et leur permettre de maintenir leurs activités. Les adhérents du CNO sont bien représentés et bien défendus par le club et son président qui ont apporté leur expertise et leurs idées et mené des échanges constructifs et francs avec le Dôme, dans un véritable esprit d'équipe pour aboutir à des solutions. L'une des principales avancées a été la réouverture anticipée du bassin extérieur que le Dôme n'avait initialement pas envisagée. La confiance accordée par les adhérents au Conseil d'administration du CNO est méritée. Il adresse ses félicitations aux nageuses et nageurs du club pour les excellentes performances réalisées au cours des semaines ayant précédé cette AGO.

Marie AGUINET indique que la ville de Saint-Germain-en-Laye s'est toujours efforcée de soutenir les demandes du club au cours de cette période difficile.

Arnaud PÉRICARD salue l'assemblée et revient lui aussi sur le contexte difficile imposé par la crise sanitaire et la nécessité de réussir à trouver un équilibre entre la gestion des équipements et les demandes de pratique d'activités associatives, ce qui demande des arbitrages parfois difficiles. Il remercie les adhérents pour leur compréhension et leur patience, car les restrictions liées au contexte de la COVID-19 ont fait immédiatement suite

Cercle des Nageurs de l'Ouest

Siège : Maison des Associations Saint-Germanoises - 3, rue de la République - 78100 Saint-Germain-en-Laye

Site d'entraînement principal : Le Dôme Saint-Germain-en-Laye - Avenue des Loges 78100 Saint-Germain-en-Laye

Site internet : www.cno-stgermain.com

Agrément Jeunesse et Sports n° APS 781034 du 11 août 2003 - Affiliation FFN 130 78 3052 - SIRET 483 077 582 00029



Cercle des Nageurs de l'Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2019-2020

tenue le 3 juin 2021

aux inconvénients de la période des travaux de la piscine. En dépit de tout cela, il constate que les performances sont au rendez-vous, notamment pour le groupe Élite comme on a pu le voir au cours des dernières semaines, même si bien sûr la richesse du club ne se limite pas aux performances et il salue la part accordée par le CNO à l'apprentissage et à la pratique loisir. Il félicite le président et le Conseil d'administration d'avoir su garantir le maintien des activités du club et souligne que ce type d'action et de réussite nécessite des dirigeants impliqués et motivés.

Lazreg BENELHADJ se présente et rappelle ce qu'incarne le CNO à ses yeux, à savoir un creuset de brassage de populations qui permet la pratique de la compétition et du haut niveau, mais aussi l'initiation et la pratique loisir. Il complimente le club pour la qualité du travail réalisé et souligne la chance qu'ont les adhérents d'évoluer dans un équipement tel que le Dôme, toutes les conditions sont réunies pour pouvoir réaliser des performances. La LIF est aux côtés du club et continuera de l'appuyer.

Rapport moral du président

Christophe GRESSIER présente la configuration physique de l'AGO : sont réunis en présentiel, et dans le respect des règles sanitaires applicables aux réunions actuellement en vigueur, la plupart des membres du CA, Raphaël PRACA, Marie AGUINET, ainsi que Carole BOULANGER, la commissaire aux comptes du club. L'AGO doit être un moment d'échange, toute question est donc la bienvenue.

Cercle des Partenaires de l'Ouest (CPO)

Même si son action et sa présence ont pu paraître moins visibles lors de la saison 2019-2020 en raison du contexte sanitaire, le CPO est une source de financement croissante et indispensable pour le club. Un certain nombre de membres y sont présents depuis sa création et le Cercle en accueille de nouveaux. Le bilan est très positif pour la saison et sans la contribution des Partenaires, le club ne connaîtrait pas la situation financière positive qui est la sienne actuellement. Un Partenaire est présent à l'AGO en la personne de Franck DUPÉ. Il est prévu lors de la prochaine AGO tenue en présentiel d'accueillir une ou un représentant-e pour une présentation plus détaillée du CPO et de l'action réalisée.

Impact de la COVID-19 sur la saison

Le premier confinement 2020 sur la période mi-mars/mi-mai a pris tout le monde de court, à tous les niveaux et dans toutes les sphères. Au sein du club, même le groupe Élite a dû mettre un terme à ses entraînements dans un premier temps. Deux questions se sont immédiatement posées, la première concernant l'emploi, les entraîneurs du club étant salariés, et la deuxième la pratique des adhérents. Le président a soumis deux propositions aux membres du CA qui les ont soutenues.

Il a donc été décidé de maintenir l'emploi et les salaires à 100 %, car les entraîneurs représentent l'avenir du club. Par la suite, il a été possible de bénéficier des mécanismes d'aide mis en place par l'État, notamment les dispositifs de chômage partiel et d'exonération de cotisations sociales. Le président rappelle par ailleurs que si les entraîneurs sont salariés, toutes les autres personnes faisant vivre et assumant la gestion du club sont bénévoles.

En ce qui concerne les adhérents, des solutions ont pu être trouvées, mais avec un coût. Les propositions ont forcément été variables, il a été nécessaire de s'adapter aux consignes légales en proposant des activités en intérieur ou en extérieur et en faisant autre chose que de la natation comme de la préparation physique générale (PPG), mais, dans tous les cas, et même si certains adhérents lui ont reproché de ne pas en faire davantage, le club a toujours proposé une activité dans les limites légales et à tous les publics autorisés.

Cercle des Nageurs de l'Ouest

Siège : Maison des Associations Saint-Germanoises - 3, rue de la République - 78100 Saint-Germain-en-Laye
Site d'entraînement principal : Le Dôme Saint-Germain-en-Laye - Avenue des Loges 78100 Saint-Germain-en-Laye
Site internet : www.cno-stgermain.com
Agrément Jeunesse et Sports n° APS 781034 du 11 août 2003 - Affiliation FFN 130 78 3052 - SIRET 483 077 582 00029



Cercle des Nageurs de l'Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2019-2020

tenue le 3 juin 2021

La ligne directrice suivie par le Conseil d'administration, forte et assumée, en cette première période COVID a donc été de ne pas porter atteinte au club, de rester dans les strictes limites autorisées et de tout mettre en œuvre pour faire pratiquer les adhérents qui en avaient le droit.

Le président conclut son rapport en remerciant la ville de Saint-Germain-en-Laye et le Syndicat intercommunal, le Conseil d'administration du club et les entraîneurs malheureusement absents pour cette AGO, car sur le bord de bassin. Il propose de regrouper les éventuelles questions à la fin de la séance.

Le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité et l'assemblée générale donne quitus au Bureau pour sa gestion.

Rapport financier du trésorier

Le trésorier du CNO, Pascal GILBERT, présente le rapport comptable et financier de l'exercice 2019-2020 du club clos le 31 août 2020.

La saison a encore été une année particulière, la quatrième marquée par les difficultés liées aux travaux de la piscine et à l'impact de la COVID-19.

Jusqu'à la saison 2018-2019, le club tenait une comptabilité de trésorerie (recettes / dépenses). À compter de la saison 2019-2020, il doit tenir une comptabilité de bilan, avec arrêté des comptes au 31 août, qui est présentée aujourd'hui à l'AGO. Pour mieux expliquer la situation financière, les résultats sont aussi présentés en encaissements / décaissements, ce ne sera plus le cas à partir de la saison 2020-2021.

Le tableau des engagements montre qu'un peu plus de 70 % des recettes du CNO sont générés par des sources internes (cotisations représentant un peu plus de 80 % ; CPO ; meeting). Le reste est apporté par les subventions (env. 98 070 €) et diverses prestations de services comme la location des plaques de chronométrage. Les recettes totales s'élèvent à 405 658 €.

Les principaux postes de dépense sont la location des lignes d'eau (51 736 €), la masse salariale (133 975 €), les licences fédérales (21 033 €), qui représentent 10 % de la cotisation versée au club, et les frais d'engagements aux compétitions, stages, etc.

Les dépenses ont été un peu plus importantes, entraînant une baisse de trésorerie de 590 €.

En comptabilité de bilan, au compte de résultat, les charges exceptionnelles de 101 665 € correspondent à une écriture de régularisation sur 2020-2021 pour raccorder les flux de trésorerie à l'état complet.

Le bilan montre un actif circulant de 224 879 €, il était de 251 949 € en 2018-2019. Au passif, la ligne « Avances et acomptes » de 63 359 € dans les dettes correspond à des cotisations 2020-2021 déjà comptabilisées. Le fonds de réserve s'élève à 106 478 € contre 133 512 € la saison précédente. Le résultat comptable de l'exercice montre un déficit de 13 821 € contre un déficit de 27 034 € en 2018-2019¹.

Un premier budget prévisionnel 2020-2021 a été établi en octobre 2020 et a été réactualisé peu de temps avant l'AGO. En ce qui concerne les projections pour les cotisations, et donc pour les inscriptions, à venir, elles étaient de 254 000 € en début de saison, mais ont été revues à la baisse à 238 000 €. Les subventions sont reprises à un niveau inchangé. Les recettes prévisionnelles escomptées sont portées à 366 500 €.

¹ **ERRATUM par rapport à la présentation faite en visioconférence** : le bénéfice comptable de 590 € a été présenté par erreur comme le résultat de l'exercice à reporter.



Cercle des Nageurs de l'Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2019-2020

tenue le 3 juin 2021

En ce qui concerne les dépenses, une bonne surprise provient de la baisse de la masse salariale à 158 000 € (chômage partiel) et une baisse des cotisations sociales de 7 000 € en raison du dispositif de l'État comme le précise Christophe GRESSIER. Les autres postes restent équivalents avec, toutefois, une charge supplémentaire au titre de la location des lignes d'eau pour les lignes supplémentaires louées à Marly-le-Roi ainsi que les lignes d'eau extérieures louées le matin et les entrées au Dôme achetées pour les adhérents (28 100 €). Cette dépense vient s'ajouter au coût des lignes d'eau intérieures (38 000 €). Les dépenses totales sont projetées à 335 050 € environ, pour un résultat excédentaire de 31 450 €.

Ce budget va bien évidemment être affiné au cours des derniers mois de la saison, mais il représente une avancée positive après cette série de saisons difficiles.

Christophe GRESSIER précise qu'au titre du dispositif de l'État, les charges URSSAF sont réduites, car une partie des salaires ont été remboursés. Les frais sont arrêtés au 31 mai pour les besoins de la présentation à l'AGO, mais la saison n'est pas encore terminée. Deux réunions sont programmées avec le Dôme : la première le 4 juin pour le point de situation courant et le 7 juin pour caler le planning 2021-2022.

Même si, effectivement, en raison des conditions de la saison, la pratique sportive n'a pu être réalisée dans son entièreté, le club ne fournit pas une prestation de service, mais est guidé en tant qu'association par la mise en commun de moyens. Le travail du Conseil d'administration, composé uniquement de bénévoles, est de veiller à ce que le club ne soit pas dans le rouge sans pour autant chercher à tout prix à dégager et à conserver un bénéfice. S'il est possible d'effectuer une redistribution aux adhérents, ce sera fait, mais le montant ne peut être connu qu'à l'arrêt des comptes fin août. L'orientation sera prise en juin, mais les arbitrages finaux seront réalisés à la clôture de l'exercice.

Le président rappelle également que Pascal GILBERT a été accompagné par Julie BLANCHARD, experte-comptable, pour l'établissement des comptes.

L'assemblée approuve les comptes annuels présentés, avec une abstention, et l'affectation du résultat de l'exercice de -13 821 € en report à nouveau. Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité. Quidus est donné au trésorier pour sa gestion des comptes.

Rapport de la commissaire aux comptes

Carole BOULANGER a étudié le rapport des comptes 2019-2020. Elle s'est fait une opinion sur les comptes annuels présentés et certifie sans réserve qu'ils sont réguliers et sincères.

Rapport sur la gestion administrative

Le rapport administratif est présenté par Myriam CARGILL, secrétaire générale du CNO.

Les inscriptions

Les inscriptions et la gestion administrative se font toujours via le logiciel COMITI-SPORT. Les campagnes de réinscription et d'inscription générale ont été lancées mi-juin 2019, tout comme la campagne de tests d'entrée à l'école de natation et pour les groupes compétition.

Le secrétariat administratif au quotidien

Cercle des Nageurs de l'Ouest

Siège : Maison des Associations Saint-Germanoises - 3, rue de la République - 78100 Saint-Germain-en-Laye
Site d'entraînement principal : Le Dôme Saint-Germain-en-Laye - Avenue des Loges 78100 Saint-Germain-en-Laye
Site internet : www.cno-stgermain.com
Agrément Jeunesse et Sports n° APS 781034 du 11 août 2003 - Affiliation FFN 130 78 3052 - SIRET 483 077 582 00029



Cercle des Nageurs de l'Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2019-2020

tenue le 3 juin 2021

La gestion administrative au quotidien a été pilotée par Jacqueline HERBELET, aidée de Stéphanie TRICOT et Monique MAUCUIT, jusqu'à la tenue de l'AGO 2018-2019 le 17 janvier 2020 et son départ du club après de nombreuses années à son service.

Elle a ensuite en grande partie été intégrée aux tâches administratives réalisées par les entraîneurs, toujours soutenus par Stéphanie et Monique.

Un stagiaire en alternance, Valentin, arrivé en mars, a également prêté main forte lors de la reprise des activités après le premier confinement 2020 et pour la fin de saison : aide à l'accueil des adhérents, orientation, etc. Sa mission s'est poursuivie sur le début de saison 2020-2021.

613 paniers d'inscription COMITI (un panier correspondant à une famille pouvant regrouper plusieurs adhérents) ont été gérés.

Le projet de changement d'outil informatique a été lancé pour essayer d'obtenir une licence « Don » Association pour Microsoft Office 365 permettant au club de bénéficier de licences gratuites pour la messagerie et le stockage de données (finalisé sur la saison 2020-2021).

Support lors des événements clés CNO

Forums des associations 2019-2020 : le CNO a été présent sur les forums de rentrée de Saint-Germain-en-Laye, Chambourcy et Mareil-Marly.

Organisation de l'assemblée générale 2018-2019 (17 janvier 2020) : comme chaque année, l'équipe administrative s'est attelée et attachée à préparer une AGO conviviale.

Meeting St Germain Boucles de Seine 2020 : le meeting 2020 a vu une très belle et très nombreuse participation des bénévoles du club lors des 2,5 jours de la compétition, revenue à Saint-Germain-en-Laye pour la première fois depuis 2017, et qui en ont fait un très bel événement sportif.

Championnats FFH 2020 : prévus le week-end du 31 mai 2020, ces championnats ont été annulés en raison de la situation sanitaire.

Fête du club 2020 : la fête du club a été annulée en raison de la situation sanitaire et en partie remplacée par des activités intragroupe (goûter) pour les plus jeunes afin de conserver un moment festif bienvenu en cette période.

En outre, les protocoles sanitaires mis en place par le Dôme ont bien évidemment été suivis avec la plus grande attention et les informations redescendues aux adhérents.

Rapport sportif

Rapport présenté par Fabienne CHARLOPIN pour l'école de natation, les groupes Ado et les groupes compétition, par Myriam CARGILL pour le groupe Adultes/Maîtres et par Martin LATOUR pour les groupes Water-polo.

Effectifs de natation

707 nageurs ont nagé dans les lignes d'eau du CNO, soit une hausse de 19 %. L'école de natation « Dauphins » a comptabilisé 312 nageurs (+17 %), les groupes Ado 165 nageurs (+16 %), le groupe Adultes/Maîtres 110 nageurs (+4 %), le groupe Compétition 120 nageurs et l'opération « J'apprends à nager » a été annulée en raison de la situation sanitaire.

Cercle des Nageurs de l'Ouest

Siège : Maison des Associations Saint-Germanoises - 3, rue de la République - 78100 Saint-Germain-en-Laye
Site d'entraînement principal : Le Dôme Saint-Germain-en-Laye - Avenue des Loges 78100 Saint-Germain-en-Laye
Site internet : www.cno-stgermain.com
Agrément Jeunesse et Sports n° APS 781034 du 11 août 2003 - Affiliation FFN 130 78 3052 - SIRET 483 077 582 00029



Cercle des Nageurs de l'Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2019-2020

tenue le 3 juin 2021

École de natation

L'objectif de l'école de natation du CNO est d'apprendre les quatre nages, de se perfectionner et, pour certains enfants, de poursuivre vers la compétition. L'encadrement est réalisé par six éducateurs certifiés École de natation française (ENF). Sur la saison, elle a compté 312 enfants de plus de 6 ans, répartis en trois groupes avec quatre passerelles : 109 Dauphins 1 ; 113 Dauphins 2 et 90 Dauphins 3.

Une liste d'orientation est établie en fin de saison pour orienter les nageurs vers les groupes les plus appropriés pour la saison suivante.

Groupes Ado C1 & C2

Ces groupes permettent aux adolescents de perfectionner les quatre nages et, pour certains, de poursuivre vers la compétition. Il y a eu 97 nageurs en groupe C1 (collégiens) et 68 nageurs en groupe C2 (lycéens).

Groupe Adultes/Maîtres

Le nombre d'inscrits reste stable d'une saison à l'autre avec 108 inscrits en début de saison et hors désistements par la suite. Il était en fin de saison de 110. Le groupe du matin est toujours globalement plus important (64).

En ce qui concerne l'organisation des créneaux, Igor a assuré les entraînements du matin ainsi que ceux des mercredis et vendredis soir. Violaine s'est chargée de l'entraînement des jeudis soir.

Si les inscrits du matin conservent dans l'ensemble les mêmes conditions et les mêmes horaires, il n'en est pas de même pour ceux qui nagent le soir. En effet, cette saison a encore été impactée plusieurs changements importants.

Si lors de la saison précédente et de l'utilisation du bassin de 25 m, les horaires très tardifs avaient pesé sur les inscriptions, cette saison 2019-2020 a été impactée par l'avancement des horaires avant 20 h et par la diminution du nombre de lignes disponibles : on est passé de trois lignes de 50 à deux lignes de 50 les mercredi/vendredi qui étaient les seuls créneaux annoncés en prévisionnel en fin de saison 2018-2019, avec une participation dimensionnée en conséquence et limitée à 25 nageurs.

Le water-polo a aimablement proposé par la suite de laisser trois lignes de 25 m le jeudi soir de 20 h 30 à 21 h 30, ouvrant ainsi un créneau supplémentaire, sachant que le Dôme a décidé d'organiser des soirées événementielles ce jour-là, devenu le jour de la nocturne, laissant une fréquence de 5 entraînements sur 6 aux clubs.

Sur le front des compétitions, la licence compétition de la FFN à 50 € continue de ne pas intéresser et seuls deux Masters, Olivier et Frédéric, ont participé à des compétitions jusqu'au confinement de mars. C'est une situation vraiment dommage au vu de la taille et des profils au sein du groupe et au sein du groupe Water-polo Senior.

Sous l'impulsion de Fabienne, un stage Maîtres à Deauville a été envisagé, qui aurait été encadré par Igor, mais qui n'a finalement pas abouti en raison de la situation sanitaire. L'idée est cependant gardée, à voir pour les prochaines saisons.

La natation course en chiffres

- 21^e club français au classement Élites et 5^e club d'Île-de-France. 1^{er} club des Yvelines (le classement a été arrêté en mars)
- **36 records de France**
- 98 compétiteurs
- 30 compétitions (par comparaison, participation à 63 compétitions lors de la saison 2018-2019)

Cercle des Nageurs de l'Ouest

Siège : Maison des Associations Saint-Germanoises - 3, rue de la République - 78100 Saint-Germain-en-Laye
Site d'entraînement principal : Le Dôme Saint-Germain-en-Laye - Avenue des Loges 78100 Saint-Germain-en-Laye
Site internet : www.cno-stgermain.com
Agrément Jeunesse et Sports n° APS 781034 du 11 août 2003 - Affiliation FFN 130 78 3052 - SIRET 483 077 582 00029



Cercle des Nageurs de l'Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2019-2020

tenue le 3 juin 2021

- 411 départs dans l'eau (contre 3 000 en 2018-2019, l'impact de la COVID-19 s'est fait durement ressentir)
- **4 médailles nationales**
- **1 titre de champion de France**

L'impact COVID

La crise de la COVID-19 a stoppé la saison au moment du 1^{er} confinement. Elle n'a malheureusement pu reprendre. Les compétitions nationales suivantes ont dû être annulées, car interdites par les mesures sanitaires en vigueur : championnats de France Junior où le CNO brille habituellement ; championnats de France Élite ; championnats de France Jeune ; championnats Open d'été.

Les stages qui devaient avoir lieu lors des vacances de Pâques pour les groupes Avenir/Jeune et Junior ont dû être annulés.

Groupe Élite

- Composé de 12 nageurs
- 12 compétitions
- 0 sélection en équipe de France
- 36 records de France par trois nageurs différents
- 0 médaille internationale
- 1 titre de champion de France Indoor sur 5 km
- 1 place de vice-championne de France aux championnats de France 25 m
- 8 nageurs sur les listes de haut-niveau

Résultats

- **Championnats de France Élites 25 m, Angers, décembre 2019** : Justine DELMAS est devenue vice-championne de France du 200 m brasse

7 nageurs qualifiés – DELMAS Justine ; DELMAS Lucie ; HUMBERT Juliette ; MAJOU Clément ; MEUTER Adélaïde ; MOURET Lucile ; PORTAL Alex – qui ont participé à 6 finales A ; 4 finales B et 5 finales C

- **Championnats de France Handisport 25 m, Saint-Nazaire, décembre 2019** : Alex PORTAL est devenu vice-champion de France Handisport. Son frère, Kylian PORTAL, s'est classé 3^e de la catégorie Jeune.

Alex s'est qualifié pour les Jeux Paralympiques de Tokyo 2020 et Kylian s'est qualifié pour la World Serie de Lignano avec l'équipe de France Junior.

Alex a par ailleurs battu 7 records de France FFH en 25 et en 50 m.

- **Championnats de France Indoor 5 km, Sarcelles, janvier 2020** : Enzo TEULE est devenu champion de France Junior 2.

Au cours de la saison, les nageurs du groupe ont battu 36 records de France : 17 en bassin de 25 m et 6 en bassin de 50 m pour Lucie DELMAS ; 9 en bassin de 25 m et 3 en bassin de 50 m pour Justine DELMAS ; et 1 sur le 5 km Indoor catégorie Junior 2 pour Enzo TEULE.

Catégories Jeune/Junior

Ces groupes comptent 45 nageurs réalisant 4 à 6 entraînements par semaine au Dôme Saint-Germain-en-Laye. Au cours de la saison, 2 stages ont été effectués à Saint-Germain-en-Laye aux vacances de la Toussaint et de février, le stage de Pâques a dû être annulé en raison du confinement.

Cercle des Nageurs de l'Ouest

Siège : Maison des Associations Saint-Germainaises - 3, rue de la République - 78100 Saint-Germain-en-Laye

Site d'entraînement principal : Le Dôme Saint-Germain-en-Laye - Avenue des Loges 78100 Saint-Germain-en-Laye

Site internet : www.cno-stgermain.com

Agrément Jeunesse et Sports n° APS 781034 du 11 août 2003 - Affiliation FFN 130 78 3052 - SIRET 483 077 582 00029



Cercle des Nageurs de l'Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2019-2020

tenue le 3 juin 2021

Les nageurs ont pu participer à 14 compétitions et, au moment du confinement, il y avait 4 nageurs qualifiés aux championnats de France Jeune (Trophée Lucien Zins) et 1 nageuse qualifiée aux championnats de France 15 ans et moins.

Catégorie Avenir

Le groupe Avenir a pour vocation de préparer et d'initier les jeunes nageurs du CNO à la compétition. Il a regroupé 31 nageurs nés entre 2012 et 2009 (14 filles et 17 garçons), dont 20 ont été engagés sur 3 compétitions.

31 pass'sport de l'eau et 5 pass'compétition ont été validés sur la saison.

Deux stages ont été organisés à Saint-Germain-en-Laye lors des vacances de la Toussaint et de février et, comme pour les autres groupes, le stage prévu aux vacances de Pâque a dû être annulé.

Water-polo Jeune et Senior

Pour la saison 2019-2020, les effectifs ont été de 25 joueurs en catégorie Jeune et de 53 joueurs et 2 joueuses en catégorie Senior.

Deux axes sont suivis : initiation et pratique loisir pour les deux catégories (Jeunes et Adultes) avec le groupe « Découverte & plaisir » et participation au championnat fédéral avec l'équipe première Senior.

Groupe « Découverte & plaisir »

Les objectifs sont de découvrir l'univers des matches, de redécouvrir la pratique du water-polo après une interruption et aussi de conserver les « anciens » qui ne souhaitent pas forcément participer au calendrier fédéral.

Ce groupe prend part à un championnat loisir régional, « Les Amis du water-polo ».

Water-polo – Équipe première

Les joueuses et joueurs de ce groupe sont astreints à une fréquence d'entraînement minimale de 2 entraînements sur 3.

L'équipe première était engagée en 1^{re} division régionale (R1), le plus haut niveau depuis 25 ans. Malheureusement, le championnat a été annulé à partir du confinement et seuls cinq matches ont été joués au lieu de 12 (3 victoires / 1 nul / 1 défaite). Selon les statistiques, le CNO était 3^e à 5 points du 2^e, mais avec deux matches de retard.

Il règne un bon esprit d'équipe et le niveau de jeu continue à s'améliorer.

Rapport des Officiels

Le président Christophe GRESSIER rappelle qu'il ne peut y avoir de compétitions sans officiels et enjoint toutes les personnes motivées à se manifester et à s'engager, car le risque de défaut d'officiels pèse toujours sur les rencontres.

Il rappelle aussi à l'assistance que Virginie PORTAL, responsable des Officiels du CNO, vient d'être élue aux fonctions de présidente du CD78 et l'en félicite de nouveau.

Cercle des Nageurs de l'Ouest

Siège : Maison des Associations Saint-Germainaises - 3, rue de la République - 78100 Saint-Germain-en-Laye
Site d'entraînement principal : Le Dôme Saint-Germain-en-Laye - Avenue des Loges 78100 Saint-Germain-en-Laye
Site internet : www.cno-stgermain.com
Agrément Jeunesse et Sports n° APS 781034 du 11 août 2003 - Affiliation FFN 130 78 3052 - SIRET 483 077 582 00029



Cercle des Nageurs de l'Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2019-2020

tenue le 3 juin 2021

La saison 2019-2020 a connu une baisse de l'engagement des bénévoles à ces rôles, l'impact de la situation sanitaire se faisant certainement également ressentir. Le club a compté 18 officiels FFN validés, dont 5 en FFH (respectivement 20 et 5 en 2018-2019) ; 1 officiel(le) en formation (3 en 2018-2019) ; 1 officiel water-polo validé (2 en 2018-2019) ; 0 officiel en formation (1 en 2018-2019) ; 3 officiels en eau libre validés (0 en 2018-2019) et 1 officielle en eau libre en formation, elle-même, contre 4 en 2018-2019.

Virginie PORTAL invite de nouveau les éventuelles personnes intéressées à prendre contact avec elle, d'autant plus qu'elle est chargée de faire passer les tests des officiels au niveau du CD78 et est donc en mesure de communiquer toutes les informations souhaitées.

Élection des membres du Conseil d'administration

Christophe GRESSIER rappelle que les administrateurs du club sont élus pour 3 ans et sont renouvelés par tiers. Toutes les candidatures au Conseil d'administration sont les bienvenues, celui-ci est actuellement assez restreint

Le mandat d'administratrice/d'administrateur arrive à échéance pour trois membres du CA. Clément FRÉTAULT ne se représente pas.

Il y a deux candidats à leur renouvellement, Fabienne CHARLOPIN et Pascal GILBERT. Il y a une nouvelle candidature en la personne de FRANCK DUPÉ, poloïste, membre du CPO, ancien du club (première inscription en 1984), passé dans les groupes natation et water-polo, qui est revenu au CNO il y a quatre ans et qui souhaite s'y investir afin de redonner ce qu'il a reçu de ce dernier.

Les trois candidatures sont approuvées à l'unanimité des présents.

Conclusion

Christophe GRESSIER salue Benoît BURGAUD qui a pu rejoindre la visioconférence.

En bilan pour la saison 2019-2020, le président souligne qu'en tout début de saison, après la période un peu chaotique liée aux travaux de la piscine, Guillaume BENOIST, directeur technique, et lui-même pensaient pouvoir repartir sur une saison normale, ce qui n'a malheureusement pu être le cas en raison de la pandémie de COVID-19. Mais, toutes les parties, le club et ses interlocuteurs institutionnels, ont fait le maximum au regard de la situation sanitaire, même si la saison a pu être frustrante pour les adhérents.

Il regrette d'ailleurs à ce titre le comportement de certains et certaines attitudes envers les entraîneurs, en première ligne face au mécontentement. Il salue leur travail et redonne la ligne directrice assumée par le club : *tout mettre en œuvre pour faire pratiquer les adhérents qui en avaient le droit !*

Le président revient brièvement sur le budget prévisionnel 2020-2021 et remercie une nouvelle fois les Partenaires du CPO pour leur contribution et les membres du Conseil d'administration pour leur soutien.

En ce qui concerne la saison 2020-2021, elle aussi impactée par la situation sanitaire qui s'est prolongée, des discussions sont en cours et sont bien avancées pour prolonger les entraînements en juillet, avec proposition de créneaux jusqu'à 11 h. Il ne s'agit pas d'une compensation contractuelle, comme déjà dit, les associations sportives ne délivrent pas de prestation de service, mais la traduction de la volonté du club de faire le mieux pour proposer le maximum. Il y aura forcément des ajustements en fonction de la participation avec certainement le

Cercle des Nageurs de l'Ouest



Cercle des Nageurs de l'Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2019-2020

tenue le 3 juin 2021

maintien du système de réservation mis en place pour les créneaux temporaires du matin. Le président rappelle la nécessité de faire preuve de civilité et de politesse et de prévenir en cas d'empêchement ou d'incapacité à venir à un entraînement afin de ne pas bloquer les places indument et inutilement et permettre aux personnes sur les listes d'attente de venir.

Cette saison ayant elle aussi été tronquée pour cause de COVID-19, le président réaffirme la volonté du club de proposer un retour sur le manque COVID dont les modalités seront précisées en fin de saison.

Pour la saison 2021-2022, les discussions sur les plannings sont en cours comme déjà indiqué. Il est à noter que les piscines de Marly-le-Roi et du Pecq vont être fermées pour travaux au cours de la saison et il sera donc nécessaire d'accueillir leurs publics au Dôme, ce qui aura forcément un impact sur la répartition des lignes et des créneaux. Cette entraide est à prévoir et à ne pas oublier. La campagne de réinscription sera lancée une fois le planning connu, si possible au cours de la 2^e quinzaine du mois de juin 2021.

Christophe GRESSIER revient sur le CPO indiquant qu'il en a repris l'animation fin 2020 après l'arrêt de l'animateur Laurent BOCHET. Une nouvelle équipe d'animateurs du réseau se met en place et l'évolution est positive.

Questions de l'assemblée générale

Le président demande s'il y a des questions dans l'assistance.

Valérie PFLÜGER demande si les Maîtres vont pouvoir continuer à s'entraîner dans le bassin extérieur.

Christophe GRESSIER répond que les interlocuteurs du club sont conscients de la demande et sont prêts à l'accompagner, mais qu'il est nécessaire de prendre en compte les contraintes de fonctionnement.

Benoît BURGAUD intervient et rappelle qu'en cas de fermeture, le Dôme ne génère pas de recettes. Au cours des périodes de confinement et de restriction d'accueil, les salariés du Dôme, qui relèvent de la fonction publique, n'ont pu bénéficier du dispositif de chômage partiel accordé au secteur privé. L'établissement a donc dû faire face à des dépenses, sans recettes en face. En ce qui concerne la saison 2021-2022, l'objectif est de garder le bassin extérieur ouvert toute l'année et une réflexion est en cours pour finaliser un planning afin de garder les publics les plus fragiles à l'intérieur. Il rappelle qu'il va falloir tenir compte de l'afflux des publics de Marly-le-Roi et du Pecq.

Marie-Pascale KREUTZ-TUVI renchérit et confirme l'ouverture du bassin extérieur pour la saison 2020-2021.

Vincent HAMELIN souhaite faire part d'un commentaire, plutôt que d'une question. Il s'interroge sur la dépense de 26 000 € liés aux créneaux provisoires du matin, la jugeant un peu excessive au regard de la dépense de 38 000 € pour la location des lignes intérieures non utilisées.

Christophe GRESSIER répond que cette dépense (26 000 €) ne devrait pas faire l'objet de questions. S'il n'y avait pas eu cette prise d'initiative, rien n'aurait pu être proposé aux adhérents. Plus que d'une location de lignes, il s'est agi d'une participation aux frais de chauffage du bassin, modulés en fonction de la température. L'exercice qui a été réalisé a été de se demander combien coûte une heure d'ouverture de la couverture thermique, de faire un essai sur une semaine, les interlocuteurs du club n'ayant pas envisagé que des personnes puissent être intéressées et avoir envie de venir très tôt nager dans le froid, puis sur la suivante, etc. Il indique que les nageurs du club ont pu revenir en entraînement avant la signature de tout accord, ce qui montre la confiance accordée par les interlocuteurs du club aux propositions qui leur sont soumises. Il ne faut pas oublier non plus que ce montant, certes conséquent, est à redimensionner dans le contexte des 750 adhérents du club, c'est donc une dépense importante, mais qui reste raisonnable. En ce qui concerne la charge des lignes intérieures (38 000 €),

Cercle des Nageurs de l'Ouest



Cercle des Nageurs de l'Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2019-2020

tenue le 3 juin 2021

contrairement au club, le Sisgel a eu des charges non accompagnées par l'État, comme indiqué par Benoît BURGAUD. Le but du CNO n'est pas de mettre le Dôme en difficulté financière en demandant un remboursement ni de susciter l'hostilité de l'intercommunalité tout entière, ce ne serait pas le plus judicieux pour le club.

Raphaël PRACA précise qu'il faut raisonner en coût réel et que, par effet mécanique, le coût de la location a baissé inversement aux degrés de température acquis. L'action du CNO a servi de catalyseur et a incité les trois autres clubs usagers à tenter eux aussi l'expérience et à reprendre les entraînements en extérieur. Il rappelle que le Dôme a subi des pertes très importantes en raison de la crise sanitaire.

Raphaël PRACA rappelle aussi que le groupe Élite a nagé en intérieur, car il faisait partie des publics autorisés, le Dôme a gardé la piscine en activité pour 12 nageurs.

Vincent HAMELIN remercie Christophe GRESSIER et Raphaël PRACA pour leurs réponses et précise bien qu'il s'agit d'un commentaire.

Benoît BURGAUD souligne que rien n'est gratuit et qu'il est toujours difficile de satisfaire tout le monde. En outre, le club ne pourrait exister sans la piscine.

Vincent HAMELIN suggère de recourir au dispositif de service civique pour la réalisation de certaines activités natatoires comme dans le cadre de l'opération *J'apprends à nager*, du sport santé, etc. afin d'alléger les coûts du club (l'allocation versée étant remboursée aux 4/5 environ).

Stéphane HALIMI félicite le président, le Conseil d'administration et les élus pour la reprise des entraînements en extérieur et demande pourquoi ne pas faire un geste au regard des bénéficiaires et des réserves.

Christophe GRESSIER indique que le club y a pensé et qu'il a déjà communiqué à deux reprises sur le sujet au cours de la saison 2020-2021. Vu le résultat de l'exercice 2019-2020, le reversement de cette somme n'apporterait pas grand-chose aux adhérents. En ce qui concerne les réserves, le président rappelle que cela est interdit par la loi, la redistribution ne peut concerner que des sommes afférentes à l'exercice en cours et non dépensées. Le club compte, comme il a été dit en cours de séance, faire un geste sur la partie du budget 2020-2021 non dépensée, soit environ 31 000 € selon les dernières estimations qui restent à confirmer. Il rappelle que ce geste est lié au manque généré par la COVID-19 et non à une prestation de service non réalisée. En ce qui concerne la modalité avancée par la FFN (défiscalisation de don), le cadre législatif est à ce jour inexistant et cette proposition ne peut donc actuellement pas être mise en œuvre.

Paola LUNARDELLI demande pourquoi les montants détaillés du dispositif de chômage partiel et de l'exonération de cotisations URSSAF n'ont pas été indiqués.

Pascal GILBERT reconnaît que seuls des montants globaux figurent dans les tableaux de synthèse, mais qu'il est tout à fait possible de communiquer le détail.

Cercle des Nageurs de l'Ouest

Siège : Maison des Associations Saint-Germanoises - 3, rue de la République - 78100 Saint-Germain-en-Laye

Site d'entraînement principal : Le Dôme Saint-Germain-en-Laye - Avenue des Loges 78100 Saint-Germain-en-Laye

Site internet : www.cno-stgermain.com

Agrément Jeunesse et Sports n° APS 781034 du 11 août 2003 - Affiliation FFN 130 78 3052 - SIRET 483 077 582 00029



Cercle des Nageurs de l'Ouest
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2019-2020
tenue le 3 juin 2021

Remerciements

Christophe GRESSIER remercie les collectivités, les élus, le Syndicat de la piscine, le Conseil d'administration du CNO, l'équipe d'entraîneurs du CNO, les bénévoles, les parents, les sportifs ainsi que les partenaires du CNO et tous ceux qui soutiennent le club.

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire 2019-2020 étant épuisé, le président lève la séance à 20 h 56.

Christophe GRESSIER
Président

Myriam CARGILL
Secrétaire générale

Annexes

- Bilan et compte de résultat 2019-2020 ; budget prévisionnel 2020-2021
- Rapport de la commissaire aux comptes

Cercle des Nageurs de l'Ouest

Siège : Maison des Associations Saint-Germanoises - 3, rue de la République - 78100 Saint-Germain-en-Laye
Site d'entraînement principal : Le Dôme Saint-Germain-en-Laye - Avenue des Loges 78100 Saint-Germain-en-Laye
Site internet : www.cno-stgermain.com
Agrément Jeunesse et Sports n° APS 781034 du 11 août 2003 - Affiliation FFN 130 78 3052 - SIRET 483 077 582 00029



Cercle des Nageurs de l'Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2019-2020

tenue le 3 juin 2021

Bilan au 31/08/2020

CERCLE DES NAGEURS DE L'OUEST
78100 ST GERMAIN EN LAYE

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/08/2020		Exercice N-1 31/08/2019		Exerc N / N-1	
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net	Europe	%
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	1 200	228	976		976	
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terreuses						
Constructions	1 830	1 011	819	3 840	421	81,56
Installations techniques matériel et outillage	10 166	1 603	8 563	9 383	9 383	
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations prises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total I	13 294	3 059	10 235	13 403	9 738	84,20
Comptes de liaison						
Total II						
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits achevés et fins						
Marchandises						
Avances et acomptes reçus sur commandes						
Créances (3)	2 267		2 267	11 000	11 000	100,00
Créances rattachées et comptes rattachés						
Autres créances						
Valeurs mobilières de placement						
Immobilisations de trésorerie						
Disponibilités	222 453		222 453	280 949	280 949	7,43
Charges constatées d'avance (4)						
Total III	224 720		224 720	251 949	27 076	10,74
Charges à répartir sur plusieurs exercices (5)						
Primes de remboursement des obligations (6)						
Fonds de réserve au (7)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II-III+IV+V+VI)	228 984	3 059	225 925	251 292	19 884	7,12

© Cercle des Nageurs de l'Ouest
© 2020 Cercle des Nageurs de l'Ouest
© Cercle des Nageurs de l'Ouest

BILAN S.C.I.R.L. 2019-2020

CERCLE DES NAGEURS DE L'OUEST
78100 ST GERMAIN EN LAYE

BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/08/2020		Exercice N-1 31/08/2019		Exerc N / N-1	
	Europe	%	Europe	%	Europe	%
Fonds propres						
Fonds associatif sans droit de reprise	108 478	133 522	27 034	28,25		
Épargne de réévaluation						
Réserves						
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves						
Épargne à caractère						
Montant de l'exercice (à valider ou à débiter)	11 525	27 034	11 213	18,03		
Autres fonds associés						
Fonds associatif avec droit de reprise :						
Apports						
Logis et donations						
Résultats avec contrôle de tiers financiers						
Épargne de réévaluation	0 210		0 210			
Subventions d'investissement sur biens non amortissables						
Provisions réglementées						
Droits des propriétaires						
Total I	120 193	130 476	38 467	3,17		
Comptes de liaison						
Total II						
PROVISIONS ET RESERVES DIVERSES						
Provisions pour dépréciation						
Provisions pour charges						
Fonds dédiés aux subventions de fonctionnement						
Fonds dédiés aux autres ressources						
Total III						
DÉBITES (4)						
Engagements obligatoires						
Engagements et dettes auprès d'établissements de crédit (5)	2 941	12 053	9 870	77,08		
Engagements et dettes financières divers	27 422	48 068	7 222	16,12		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	63 259		63 259			
Dettes financières et comptes rattachés	4 302	38 348	20 844	89,28		
Dettes fiscales et sociales	11 626	4 114	9 522	22,18		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes						
Investissements de trésorerie						
Produits constatés d'avance	12 000	16 503	42 593	78,02		
Total IV	118 550	118 562	12 968	8,76		
Comptes de liaison						
Épargne de réévaluation (6)						
TOTAL GÉNÉRAL (II-III+IV+V)	228 984	3 059	225 925	19 884	7,12	

© Cercle des Nageurs de l'Ouest
© 2020 Cercle des Nageurs de l'Ouest
© Cercle des Nageurs de l'Ouest

BILAN S.C.I.R.L. 2019-2020





Cercle des Nageurs de l'Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2019-2020

tenue le 3 juin 2021

Compte de résultat de l'exercice 2019-2020

DETAIL COMPTE DE RESULTAT				
	Exercice N 31/08/2020 12	Exercice N-1 31/08/2019 12	Ecart N-1	
			Evén	%
VENTES DE MARCHANDISES				
9010000 VENTES DE MATERIEL CNO	1	1	0	0,00
PRODUCTION VENTES DE SERVICES				
7000000 PRESTATIONS DE SERVICES	11 242	7 033	4 209	60,00
7001000 PARTICIPATION STAGE	2 259	7 133	- 4 874	- 67,97
Chiffre d'affaires NET	13 501	7 033	6 468	91,94
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION				
7400000 SUBVENTIONS	19 297	13 277	6 020	83,24
7400001 SUBVENTIONS MATERIEL	15 000	13 200	1 800	54,54
7401000 SUBVENTIONS AJOS	4 000	0 000	4 000	100,00
7401001 AIDE FEDERALE PFI	3 876	3 876	0 000	0,00
7401002 AIDE FEDERALE LIF	20 549	20 549	0 000	0,00
7401111 SUBVENTIONS CO 78	7 071	7 071	0 000	0,00
7401113 SUBVENTIONS MUNICIPALES	22 000	22 000	0 000	0,00
AUTRES PRODUITS	744 803	290 386	454 417	61,18
75441000 CERCLE DES PARTENAIRES	40 704	44 179	- 3 475	- 7,83
7560000 COTISATIONS MEMBRES	283 939	226 225	57 714	25,53
7580000 PRODUITS DIVERSES	0	0	0 000	0,00
Total des Produits d'exploitation	817 007	513 522	303 485	59,10
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERIEURES	142 810	143 216	- 406	- 0,28
6040000 ACHATS ETUDES & PRESTA SERVICE	2 428	2 428	0 000	0,00
6050000 MATERIEL	3 401	3 546	- 145	- 4,12
6091000 FRAIS DE VETEMENTS	4 037	3 017	1 020	100,00
60912000 POUSSIERES NON STOCKABLES	800	800	0 000	0,00
6044000 SECRETARIAT RECEPTEUR	4 704	4 200	504	12,54
6100000 LIQUES D'EAU	2 526	40 200	- 37 674	- 93,63
6110000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	107	107	0 000	0,00
6180000 ASSURANCE	2 241	1 742	499	28,65
6190000 TRAFIC SEMAINE	513	513	0 000	0,00
6200000 BONORDRES	4 240	4 240	0 000	0,00
6200000 MANUTENTION	22 245	1 700	20 545	120,85
6210000 ANNONCES ET INSERTIONS	2 071	2 071	0 000	0,00
6230000 FRAIS D'ENGAGEMENT COMPT PFI	3 060	10 760	- 7 700	- 71,77
6240000 CARTELS CLIENTS	10 074	10 074	0 000	0,00
6250000 MANUTENTIONS AUTRES	300	300	0 000	0,00
6250000 FRAIS D'ENGAGEMENT COMPT PFI	430	430	0 000	0,00
6270000 ENGAGEMENT COMPT WATER POLO	1 450	1 450	0 000	0,00
6241000 TRANSPORTS SUR ACHATS	94	94	0 000	0,00
6250000 FRAIS DE STAGE	20 402	22 218	- 1 816	- 8,17
6251000 DEPLACEMENT COMPT PFI	24 800	44 145	- 19 345	- 43,82
6252000 DEPLACEMENTS COMPT PFI	4 511	4 511	0 000	0,00
6253000 AUTRES DEPLACEMENTS	104	104	0 000	0,00
6256000 FRAIS AC COMPARAGEMENTS ORDAVIA	8 024	19 216	- 11 192	- 58,24
62541000 MEUBLES	201	201	0 000	0,00
62542000 CPO AUTRES FRAIS ET COME	10 200	10 200	0 000	0,00
6257000 RECEPTEURS	104	104	0 000	0,00
6251000 FRAIS POSTAUX	0	0	0 000	0,00
6253000 TELEPHONE	593	593	0 000	0,00
6270000 FRAIS BANCAIRES	1 117	1 117	0 000	0,00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT				
	Exercice N 31/08/2020 12	Exercice N-1 31/08/2019 12	Ecart N-1	
			Evén	%
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES				
6110000 TAXE APPRENTISSAGE	2 361	2 361	0 000	0,00
6120000 TAXE PROPRETE MOBILE	595	595	0 000	0,00
SALAIRES ET TRAITEMENTS	96 240	103 080	- 6 840	- 6,63
6410000 SALAIRES EMPLOYES	94 240	101 550	- 7 310	- 7,25
6411000 SALAIRES FIXES	2 000	2 000	0 000	0,00
CHARGES SOCIALES	27 548	31 146	- 3 598	- 11,55
6430000 COTISATIONS SOCIALES	26 042	29 042	- 3 000	- 10,33
64310000 COTISATIONS SECURITE SOCIALES	26 042	29 042	- 3 000	- 10,33
6432000 COTISATIONS AUX MUTUELLES	3 876	3 876	0 000	0,00
6433000 COTISATIONS CARGE DE RETRAITE	1 447	1 447	0 000	0,00
6434000 MEDICINE DU TRAVAIL	673	673	0 000	0,00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR D'AMORTISSEMENTS	1 375	360	1 015	282,78
6811000 DAP	24	24	0 000	0,00
6812000 DAP	1 351	336	1 015	282,45
AUTRES CHARGES	24 000	27 000	- 3 000	- 11,11
6911000 LOYERS	24 000	24 000	0 000	0,00
6920000 DIVERSES	0	3 000	- 3 000	- 100,00
Total des Charges d'exploitation	323 050	367 516	- 44 466	- 12,10
Resultat d'exploitation	493 957	146 006	347 951	238,34
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	14 500	14 500	0 000	0,00
7610000 INTERETS CNO	14 500	14 500	0 000	0,00
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	481	1 158	- 677	- 58,46
7680000 COTISATIONS MEMBRES	124	1 158	- 1 034	- 89,33
7690000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	357	0 000	357	100,00
Total des Produits financiers	20 981	1 158	19 823	170,33
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	217	500	- 283	- 56,60
6610000 INTERETS EMPLOI	217	500	- 283	- 56,60
Total des Charges financières	217	500	- 283	- 56,60
Resultat financier	19 764	658	19 106	290,05
Resultat courant avant impôt	513 721	147 664	366 057	247,93
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	201 000	201 000	0 000	0,00
6710000 PENALITES AMORCES	201 000	201 000	0 000	0,00
6720000 CHARGES SUR BODACCUES ANT	100 000	100 000	0 000	0,00
Total des Charges exceptionnelles	201 000	201 000	0 000	0,00





Cercle des Nageurs de l'Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2019-2020

tenue le 3 juin 2021

Budget prévisionnel pour la saison 2020-2021 arrêté fin mai 2021

BUDGET PREVISIONNEL CNO ST GERMAIN-EN-LAYE SAISON 2020-2021	
COTISATIONS MEMBRES	238 000,00 €
<small>(budgété 254 000 Euros)</small>	
SUBVENTIONS	
Ville de St Germain	22 000,00 €
Centre d'Accession et Formation	25 000,00 €
ANS	4 000,00 €
CG78	7 000,00 €
CND S EMPLOI	15 500,00 €
ASSEDIC (chomage Partiel)	25 000,00 €
FFN CLUB EXCELLENCE	10 000,00 €
CPO	20 000,00 €
Total	386 500,00 €
SALAIRES et CHARGE	158 000,00 €
<small>(Urssaf réduit de 7000 Euros)</small>	
DEPLACEMENTS COMPETITIONS	
Meeting de Canet	1 500,00 €
Meeting de Toulouse Novembre	2 350,00 €
Meeting de Toulouse Noel	1 200,00 €
Chps de France Elite 2020	3 500,00 €
Meeting de Nice	2 750,00 €
Chps de France Juniors	4 000,00 €
Chps de France Elite 2021	5 500,00 €
Chps de France Open	3 500,00 €
Chps de France Jeunes	3 500,00 €
STAGE	
Stage Groupe Elite	19 000,00 €
Stage EDF - Fort Romeu	900,00 €
Stage Canet	8 000,00 €
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	
Participation financière Dome St Germain	38 000,00 €
Location ligne d'eau Marly le Roi	1 500,00 €
Location ligne d'eau extérieur + Entrées Dome St Germain	26 600,00 €
Assurance	1 700,00 €
Divers	5 500,00 €
Remboursement Prêt ligne d'eau	18 000,00 €
Musculatation	1 000,00 €
CAC	2 400,00 €
FEDERATION FRANCAISE DE NATATION	
Licences Fédérales	15 000,00 €
Engagements compétition Natation	8 000,00 €
Engagements compétition Water-Polo	1 650,00 €
ACHAT DE MATERIEL	
Eurocom	2 000,00 €
Total	335 050,00 €
RESULTAT PROVISoire ESCOMPTÉ [Etabli à fin Mai 2021]	31 450,00 €

Budget
prévisionnel
2020



Cercle des Nageurs de l'Ouest

Siège : Maison des Associations Saint-Germainoises - 3, rue de la République - 78100 Saint-Germain-en-Laye
 Site d'entraînement principal : Le Dôme Saint-Germain-en-Laye - Avenue des Loges 78100 Saint-Germain-en-Laye
 Site internet : www.cno-stgermain.com
 Agrément Jeunesse et Sports n° APS 781034 du 11 août 2003 - Affiliation FFN 130 78 3052 - SIRET 483 077 582 00029